

# Fourniture d'une Machine à Broder Numérique

## Cahier des Clauses Particulières

### 1. Intégration

Notre établissement dispense des formations générales, professionnelles et technologiques industrielles.

Un plateau de recherche et développement permet à nos apprenants de prototyper l'ensemble des projets pédagogiques (ou personnels).

Ce « FabLab » est maintenant une ressource essentielle pour notre établissement.

Nous souhaitons diversifier les technologies numériques et répondre à des besoins émergents des élèves et des personnels.

Dans le cadre de la personnalisation des EPI et de la mise en avant de l'image de notre établissement, nous souhaitons équiper notre « FabLab » d'une Machine à Broder Numérique

### 2. Caractéristiques attendues

La machine devra être intégrée dans un espace pédagogique au sein d'un EPLE.

Les élèves et enseignants devront pouvoir assurer la maintenance de niveau 1 sur le système.

La technologie doit permettre d'utiliser, au moins, 10 couleurs de fils de manière autonome.

La surface de la broderie doit correspondre à celle d'une feuille A4 (environ 210mm x 300mm). Une possibilité d'utiliser un cadre de plus de 300x300 serait un atout.

L'interface Homme-Machine doit permettre à l'utilisateur d'accéder à l'ensemble des fonctions de production :

- Positionnement du motif sur le cadre
- Rotation des motifs
- Lettrage intuitif
- Sélection de l'échelle du motif
- Adapter les nuances de couleurs
- Sélection des couleurs de fils
- Accès au manuel PDF

Cette interface devra être de type écran tactile.

Nos besoins doivent couvrir des projets permettant de personnaliser les types de pièces suivants :

- Toile DENIM pour les EPI
- T-shirt et chemises
- Gilets de type « doudoune »
- Casquettes

- Nappes en Coton ou Lin

Le logiciel de personnalisation doit permettre d'intégrer les formats les plus courants : bmp, jpg, dxf, dwg, svg, pdf, tif.

Le logiciel devra permettre le découpage d'une grande surface en plusieurs et garantir le positionnement relatif du cadre suivant.

La vitesse de broderie doit permettre de réaliser une surface de 100mm x 100mm en environ 30 minutes.

Le niveau sonore en fonctionnement ne devra pas dépasser 80 dB à 1m.

L'enfilage des fils dans les aiguilles doit se faire de manière automatique.  
Un système de coupe-fil automatique doit équiper la machine.

Un support adapté à la machine permettra de garantir une ergonomie de travail (support, table adaptée)

Un « ensemble de démarrage » doit permettre d'assurer la formation et les premières réalisations : bobines de fils de couleurs différentes, canettes, aiguilles, rouleau non-tissé, ...

L'ensemble devra être certifié suivant les normes en vigueur.  
Un certificat devra être fourni avec le matériel.

### 3. Services, garantie et SAV

Une formation sera à mettre en place avec les équipes pédagogiques (6 à 10 enseignants) sur l'utilisation du système, sa mise en œuvre, sa programmation et sa maintenance de niveau 1. Cette formation devra être d'au moins 10h.

L'aspect maintenance des unités mécaniques des aiguilles et des canettes est essentiel.

Une garantie minimale de 2 ans pièces et main d'œuvre est attendue sur les ensembles.

En cas de problème sur la machine (dysfonctionnement, panne, etc.) et durant le temps de la garantie, le fournisseur devra fournir à l'acheteur public, le détail d'une « *intervention-type* » (délais et modalités d'intervention sur place, tarif de la main d'œuvre et du déplacement, remplacement de pièces défectueuses, etc.).

Un service de type « Hot Line » devra être disponible pour les utilisateurs durant, à minima, 3 années scolaires pleines.

### 4. Évaluation de l'offre

Le calcul du score de chaque offre sera basé sur les proportions suivantes :

- Caractéristiques techniques / respect du CCP : 60 %
- Prix : 30 %
- Qualité du service et garanties / conditions de livraisons : 10 %

## 5. Négociations et variantes

La négociation n'est pas envisagée.

Le fournisseur est autorisé à proposer des variantes en respectant, à minima, chaque clause explicitée ci-dessus.

## 6. Consultation

Personne à contacter :

Arnaud Roesslinger

Directeur Délégué des Formations Professionnelles et Technologiques

[Arnaud.roesslinger@ac-nancy-metz.fr](mailto:Arnaud.roesslinger@ac-nancy-metz.fr)

Le contact par messagerie électronique est à privilégier. Vous laisserez vos coordonnées pour que l'on puisse vous recontacter, et si besoin, vous proposer un rendez-vous téléphonique ou sur site.